

Discours de M. André Godin Maire de Glaire à l'occasion de la cérémonie des vœux

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter à nouveau la bienvenue dans notre salle des sports à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Je remercie également

pour leurs présences.

J'ai pour habitude de rappeler les faits marquants de l'année précédente pour notre collectivité ainsi que les projets pour l'année à venir. Pour ce dernier point hormis les actions actuellement engagées et en raison des élections des 15 et 22 mars prochain, je n'aborderai pas ce sujet que vous découvrirez durant la période électorale à l'exception de l'installation de caméras de surveillance suite à plusieurs cambriolages constatés encore très récemment.

Les travaux réalisés durant l'année 2019 ont été les suivants :

La construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir les élèves de primaire et regrouper ainsi les classes sur un seul site, rue Pierre Lavoisier, juste à côté de cette salle où nous nous tenons actuellement. Nous avons également fait aménager son accès, sa cour ainsi que l'extension du parking jouxtant ces nouveaux équipements. Ces transformations nous ont conduit pour des questions de sécurité à mettre en sens unique la rue Pierre Lavoisier.

Suite à la demande de plusieurs familles de Iges, nous avons fait aménager un chemin piétonnier ainsi que des emplacements de stationnement afin d'améliorer la sécurité sur une partie du village.

Nous avons également fait procéder à l'amélioration de l'acoustique de la salle polyvalente ainsi que de son isolation en complément d'une première tranche effectuée l'année précédente et qui nous avait donnée toute satisfaction.

Différents travaux de remise en état du clocher de l'église de Glaire ont également été réalisés.

La réfection de la couche de roulement (goudronnage) de la voie communale de Villette à Iges est également terminée suite à des réparations effectuées les années précédentes. Nous avons également fait réaliser différents travaux de réparation de voirie et de bordurage (rue de Sedan, au carrefour de la rue de Villette et de l'avenue Charles de Gaulle...).

Après consultation de plusieurs entreprises, nous avons confié la réfection des voiries des rues Pastorale et du Petit Château ainsi que des aménagements aux carrefours avec les routes départementales n° 106 et 29 à Villette et la rue des jardins à Iges à l'entreprise Eurovia, ces travaux seront faits dès que les conditions météorologiques le permettront.

Au niveau des acquisitions et ventes, nous sommes devenus propriétaires à l'euro symbolique de la rue de l'église à Glaire; des emprises de voirie et d'espaces verts dans le lotissement Villette 2 et nous avons acheté une bande de terrain rue de la Motte à Glaire afin de la prolonger

Nous avons vendu à la société « Design Habitat » un terrain de 600 m2 près de la salle du Lavoir afin qu'elle puisse implanter son activité dans notre commune.

Nous avons également relancé une révision du P.L.U. pour rectifier le tracé de zones urbaines et modifier en accord avec l'architecte des bâtiments de France, le périmètre de protection du Château de Villette, la concertation publique est en cours.

Le pôle de santé devenu nécessaire en raison des locaux, occupés actuellement par un médecin ainsi que des infirmières et kinésithérapeutes, qui ne répondent pas aux normes d'accessibilité.

Nous avons effectué de nombreuses démarches pour solliciter des aides, que ce soit auprès des services de l'État, de l'agglomération Ardenne Métropole, de l'A.R.S., malheureusement en l'absence d'un deuxième médecin et d'un projet médical commun, aucune subvention ne peut nous être accordée. Chacun d'entre nous est confronté au manque de médecins en raison, notamment du Numerus Clausus qui ne devrait disparaître que cette année. C'est pourquoi nous étudions actuellement un projet moins onéreux, car l'étude initiale estimait les travaux pour un montant de 650 000 € auquel il fallait ajouter 150 000 € pour conforter le bâtiment existant. Nous vous tiendrons informés très rapidement de l'avancée du nouveau projet, car nous souhaitons qu'il soit concrétisé dès cette année.

Je terminerai ce tour d'horizon 2019 en vous rappelant qu'en raison de cambriolages et de tentatives, il est nécessaire pour la sécurité de tous de mettre en place les citoyens vigilants dont le rôle est expliqué par flyer dans le dernier flash info. A ce jour nous n'avons reçu en mairie que très peu de candidatures et pourtant cela concerne chacun d'entre nous. Nous étudions depuis quelques temps déjà, l'installation de caméras de surveillance qui complétera ce dispositif de sécurité. Des communes voisines ont connu quelques déconvenues, c'est pourquoi nous avons différé ces installations qui sont onéreuses, y compris en entretien. A présent nous avons suffisamment d'éléments à notre connaissance pour lancer un marché afin d'installer des caméras performantes, le plus rapidement possible, en respectant tout un protocole avec les autorités compétentes. Toutefois n'oubliez pas que la sécurité de votre bien dépend prioritairement de vous, lorsque vous vous absentez ne laissez jamais une porte fenêtre sans protection (par exemple volets fermés avec barre de sécurité).

Ce mandat se termine pour l'équipe municipale actuelle et je tiens à les remercier pour leur implication dans la vie communale. En supplément du conseil municipal mensuel, ils ont œuvré dans de nombreuses commissions, car la vie d'une commune est très variée, que ce soit pour ce que j'appelle notre serpent de mer en raison de l'évolution constante de la législation :

l'Urbanisme dont le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) ainsi que la commission des marchés publics avec l'ouverture des plis pour les travaux à réaliser, sans oublier les commissions des écoles, garderie, cantine, l'aide sociale, les finances, les sports, les associations et loisirs, l'attribution des subventions, les travaux, les fêtes et cérémonies, les maisons fleuries ainsi que l'information et la communication dont le flash info et le site internet de la commune.

Je remercie également les présidents et les membres des bureaux des clubs et associations de la commune, sans oublier les bénévoles qui s'impliquent dans nos manifestations, comme par exemple le Téléthon ; les associations extérieures pour leurs participations dans la vie de la commune et tous les habitants de notre commune qui nous ont accordé leur confiance durant ce mandat

Ce que je retiens également de ces six ans, ce sont les rapports difficiles avec le législateur qui nous impose toujours des lois contraires à une bonne gestion des communes telles que la nôtre, et des lourdeurs administratives voire juridiques qui freinent nos initiatives et entravent nos libertés. Certes, il est nécessaire d'avoir des lois et des règles pour le bon fonctionnement de notre société, mais des allègements et simplifications seraient les bienvenus. Malgré toutes ces difficultés, je me présenterai à nouveau aux élections municipales et je tiens également à vous informer que les candidats à ces élections, bien sûr pour notre commune, pourront disposer d'une salle à titre gracieux, dont nous fixerons ensemble les modalités, en raison, notamment des disponibilités.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à chacun d'entre vous, à vos familles et amis ainsi qu'à tous les habitants de notre commune une excellente année 2020, avec une pensée toute particulière pour les personnes qui sont dans la souffrance.

Avant de vous inviter à partager ensemble le verre de l'amitié, je vais remettre la médaille communale à deux personnes méritantes qui dans le monde associatif et au sein de la municipalité ont œuvré bénévolement au service des autres.